

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

SOCIÉTÉ &PURE

SASU au capital de 2 160 €

Siège social : 54 rue Henri Regnault – 92210 Saint-Cloud

RCS Nanterre 100 621 044

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 FÉVRIER 2026

La société LA MAISON MÈRE,

SARL au capital de 100 €,

siège social : 54 rue Henri Regnault – 92210 Saint-Cloud,

RCS Nanterre 838 788 800,

associée unique de la société &PURE,

décide :

1. De mettre fin aux fonctions de Président exercées par Monsieur Julien Ponceblanc, à compter du 12 février 2026.
2. De nommer en qualité de Président, à compter du même jour, la société LA MAISON MÈRE, SARL au capital de 100 €, RCS Nanterre 838 788 800.
3. De désigner Monsieur Julien Ponceblanc, né le 21/10/1978, à La Ciotat (13), en qualité de représentant permanent de la société LA MAISON MÈRE.

Fait à Saint-Cloud, le 12 février 2026.

Pour l'associé unique,

LA MAISON MÈRE

Représentée par Julien Ponceblanc

Signature

